



La prise en compte des usages nocturnes dans les projets d'aménagement urbain. L'exemple des berges du Rhône à Lyon.

Chausson Nicolas

► To cite this version:

Chausson Nicolas. La prise en compte des usages nocturnes dans les projets d'aménagement urbain. L'exemple des berges du Rhône à Lyon.. Cohabiter les nuits urbaines, Mar 2015, Marne-la-Vallée, France. . hal-01620431

HAL Id: hal-01620431

<https://hal.science/hal-01620431>

Submitted on 20 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La prise en compte des usages nocturnes dans les projets d'aménagement urbain

- l'exemple des berges du Rhône à Lyon -



Nicolas Chausson, doctorant en Géographie,
Laboratoire Pacte, UMR CNRS 5194,
Université de Grenoble
nls.chausson@gmail.com

Introduction

Les berges du Rhône, entre usages prévus et observés

Longtemps délaissées, les Berges du Rhône à Lyon ont fait l'objet d'un ambitieux projet de réaménagement urbain destiné à rétablir un lien entre la ville et son fleuve. Depuis 2006, les quatre kilomètres de berges offrent de multiples espaces de détente, où les séquences végétales se mêlent à un aménagement plus minéral. Véritable espace d'agrément le jour, les berges du Rhône sont devenues un espace de tensions la nuit où les pratiques et usages de la population entrent en conflit avec les objectifs de sécurité et de tranquillité publique de la Ville de Lyon.

Dès lors, il devient intéressant de mettre en regard la philosophie générale du projet d'aménagement, ainsi que les usages qu'il prévoit, avec les pratiques et usages observées en lien avec les dispositifs de gestion urbaine déployés. Cette comparaison permet de questionner la prise en compte de la nuit dans l'élaboration des projets d'aménagement de l'espace urbain.

▼ Les berges du Rhône avant leur réaménagement



© Agence d'urbanisme de Lyon



© Agence d'urbanisme de Lyon

Le projet des berges du Rhône : une « rive à vivre » de jour comme de nuit ?

▼ « Le bas-port actif et festif » du projet de réaménagement



© IN SITU Paysagistes Mandataires, JOURDA Architectes, COUP D'ÉCLAT concepteur lumière

L'appropriation de l'espace

Le projet d'aménagement des berges doit susciter l'appropriation de chacun et ne doit pas être attribué à une fonction spécifique. C'est un espace de respiration, de rencontre et de convivialité.

Une réflexion sur le confort nocturne des berges

L'aménagement des berges du Rhône est conçu pour le jour et la nuit. Il bénéficie d'un aménagement lumineux destiné à recréer une ambiance comparable à un « clair de lune » au cœur de la ville.

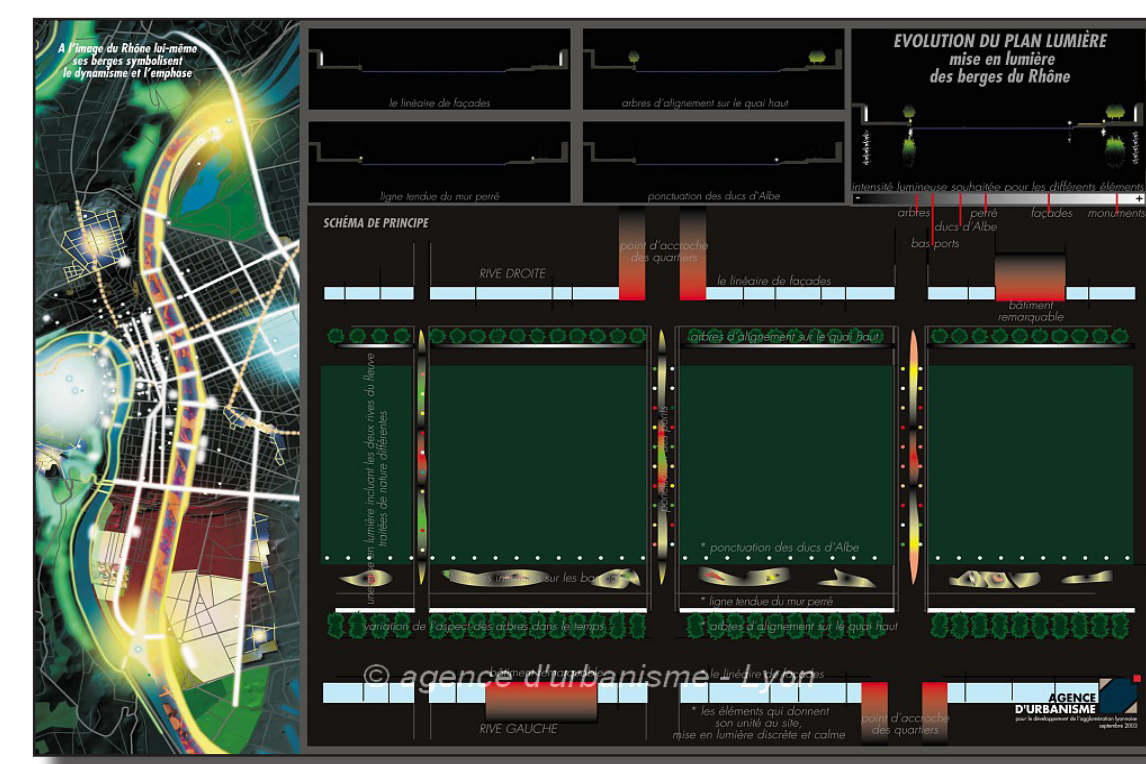
La détente, la convivialité et l'animation au cœur du projet

Les berges du Rhône se veulent être un espace de convivialité et de proximité qui suscite les pratiques quotidiennes multiples, « de la plus tranquille à la plus festive ».

L'ambiguïté nocturne du projet

Bien que l'aménagement du site soit pensé pour le jour et la nuit, le projet précise que les berges ne sont pas destinées à accueillir des activités ou des pratiques nocturnes pour ne pas troubler la « convivialité tranquille » et la sérénité des lieux.

▼ Les berges du Rhône intégrées au plan lumière



© Agence d'urbanisme de Lyon

▼ Les berges du Rhône durant la Fête des lumières



© Agence d'urbanisme de Lyon

▼ Les « nouvelles » berges du Rhône depuis 2006



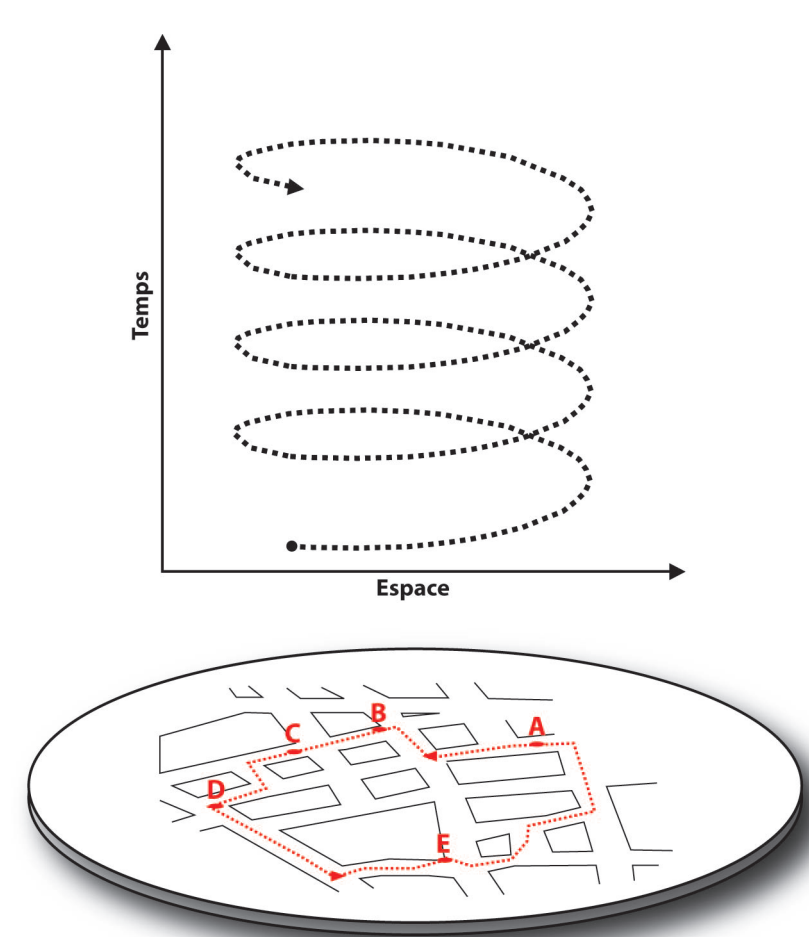
© Agence d'urbanisme de Lyon

Les berges du Rhône : une fréquentation intense durant les nuits d'été

Méthode et objectif de l'observation

- Observer le territoire dans l'espace et le temps ;
- Deux secteurs d'observation sur les berges du Rhône ;
- Quatre passages : 20h00, 23h00, 02h00 et 05h00 durant la nuit du samedi 7 au dimanche 8 juin 2014 ;
- Description qualitative des situations observées et comptage des populations présentes.

▼ Le principe du parcours d'observation

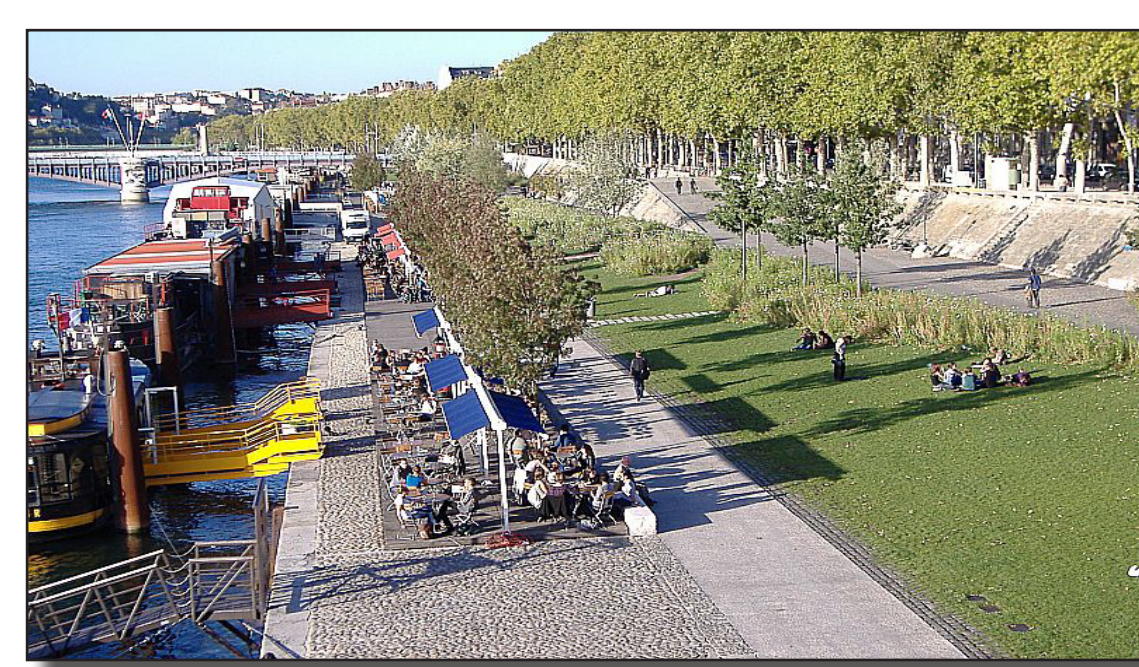


N. Chausson, 2015

▼ Secteur n°1 : les gradins de la Guillotière



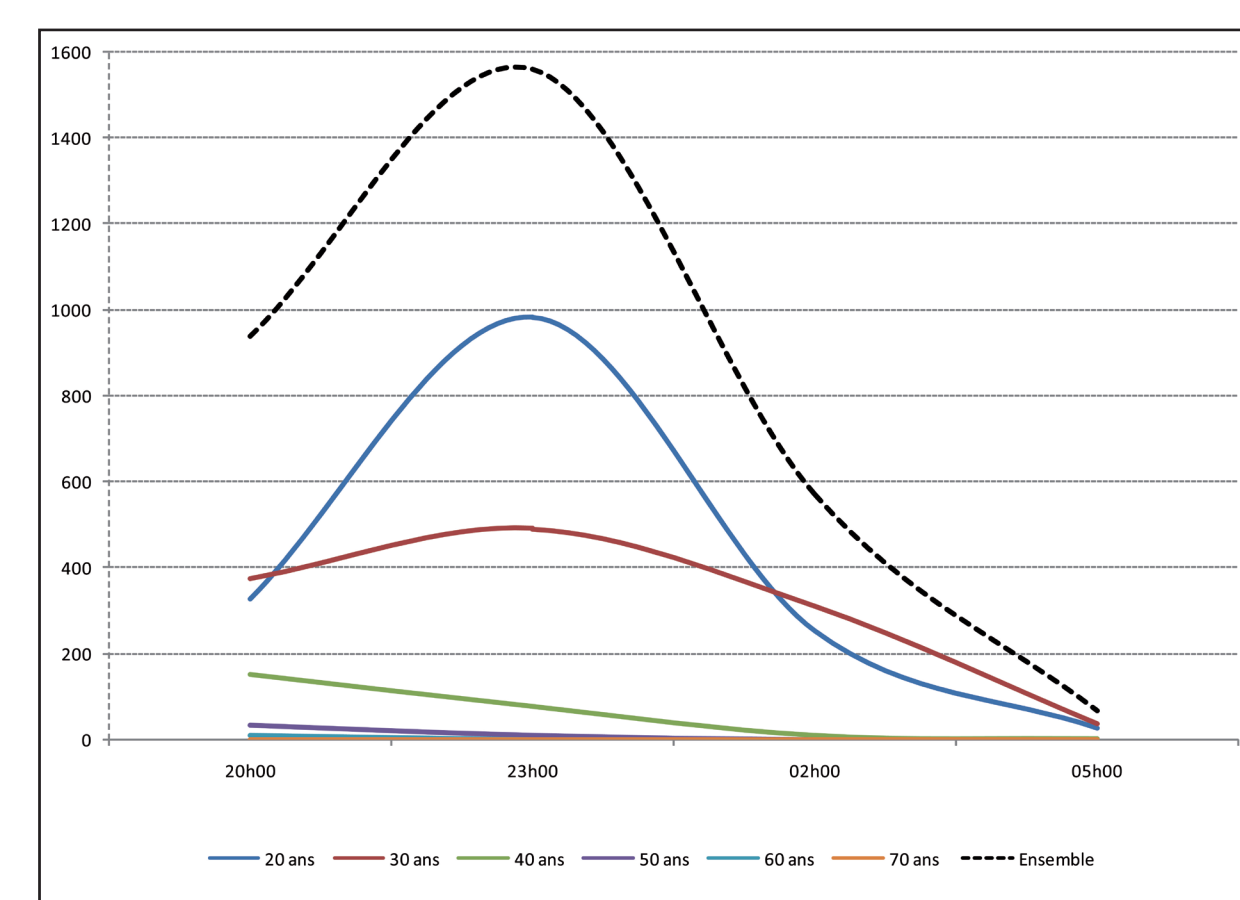
N. Chausson, 2015



N. Chausson, 2015

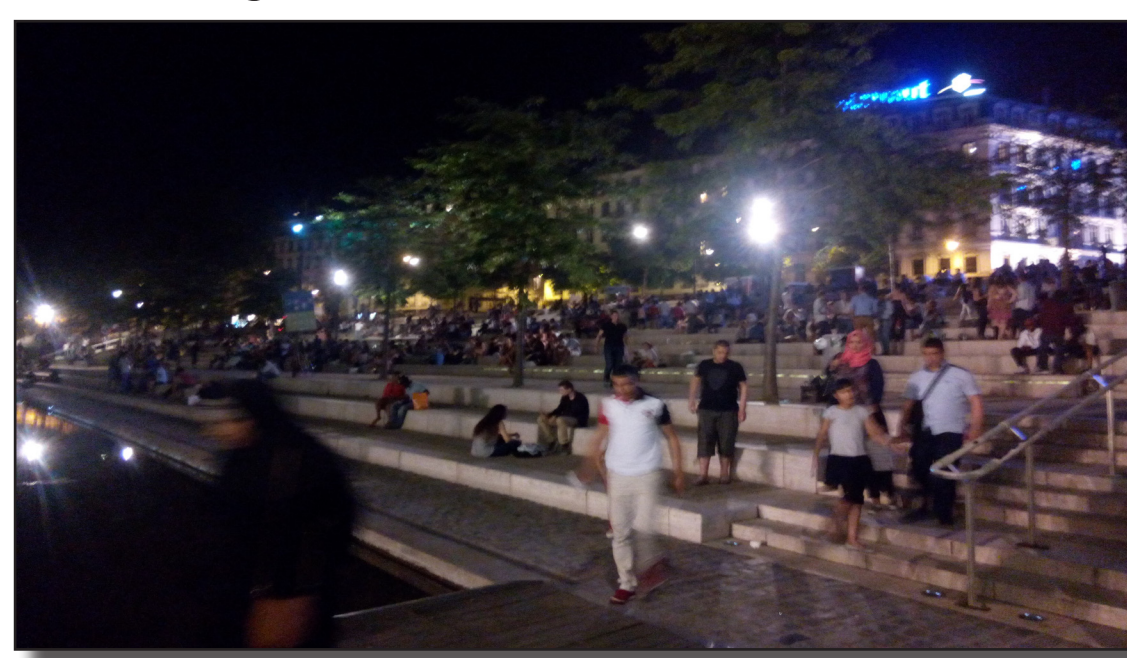
Résultats de l'observation

▼ Evolution du nombre d'individus sur les berges du Rhône de 20h00 à 06h00, tous secteurs d'observation



N. Chausson, 2015

▼ Les berges du Rhône à 23h00



N. Chausson, 2015

▼ Les berges du Rhône à 20h00



N. Chausson, 2015

▼ Les berges du Rhône à 05h00



N. Chausson, 2015

Le succès nocturne du projet ?

En été, la période nocturne est une des plus intense en termes d'activités. On observe un pic de fréquentation entre 23h00 et 00h30, avec plus de 1 600 personnes comptabilisées sur un linéaire de 800 mètres.

Une diversité de pratiques

Les berges du Rhône permettent aux jeunes (une majorité de 20-30 ans) de se rassembler en groupes de 5 à 10 personnes sur l'espace public. Les individus pique-niquent, jouent ou écoutent de la musique. Certains pratiquent un sport, jusque tard dans la nuit.

Des nuisances et conflits prévisibles ?

La fréquentation nocturne des berges du Rhône la nuit est source de nuisances et de conflits. Outre les nuisances sonores, la surconsommation d'alcool par les usagers entraîne, d'une part, des problèmes de sécurité et, d'autre part, des problèmes de propreté qu'il est nécessaire de traiter dès le petit matin.

Des mesures de gestion urbaine restrictives

Pour contenir les nuisances et les conflits sur les berges du Rhône, la Ville de Lyon a publié des arrêtés municipaux destinés à y restreindre la liberté d'usages : interdiction de crier, de chanter, d'écouter ou de jouer de la musique ; interdiction de consommer ou de vendre de l'alcool ; les pique-niques sont tolérés, etc.

Colloque

« Cohabiter les nuits urbaines »

5 - 6 mars 2015

Université Paris-est Marne-la-Vallée



Conclusion

Vers des espaces publics conçus pour le jour et la nuit ?

Synthèse des enseignements

- Un projet pensé pour la nuit dans son aménagement mais pas dans les usages potentiels ;
- Un pic d'activité et de fréquentation entre 23h00 et 00h30 ;
- Une véritable « consommation » et appropriation de l'espace public la nuit ;
- Une offre urbaine « non marchande » complémentaire aux établissements de nuit ;
- Mais des nuisances qui contraignent la Ville de Lyon à mettre en place une gestion urbaine en décalage avec la philosophie générale du projet.

Pistes de réflexion pour les nuits urbaines

- Analyser le territoire dans l'espace et le temps pour affiner les diagnostics urbains ;
- Considérer et anticiper les usages nocturnes, ainsi que les conflits potentiels, lors de la définition des projets urbains ;
- Reconnaître la diversité des pratiques dans les nuits urbaines ;
- Adapter / diversifier l'offre nocturne à différentes cibles de population.